



Commune de SAULX

## ARRETE DU MAIRE N°2022-spécial Noël

### *Autorisation de survol et d'atterrissage du traineau du Père Noël et de ses rennes*

*VU la loi spéciale de Noël n°24/12 du 24 décembre 2022 relative aux droits et libertés de décision du Maire,*

*VU la prescription incroyable du Dr Marie-Anne DUBOIS-BOUVEROT pour sauver le Maire de sa « gravissime » laryngite,*

*VU les n-mèdes souhaités efficaces du Dr Jérôme BOUVEROT, Grand chef pharmacien de SAULX,*

*VU que le Maire va passer Noël,*

*VU que le Maire sait encore écrire,*

*VU que les enfants de SAULX ont tous été très sages, et qu'ils disent bonjour quand on les croise,*

*VU que toutes les petites bêtises des enfants de l'année 2022 sont pardonnées,*

*VU que les enfants ont tous bien travaillé à l'école, sans taper la maîtresse,*

*VU que les enfants ont bien décoré les sapins, les maisons et le village,*

*VU les milliers de lettres reçues par le Père Noël pour préciser les souhaits de chaque enfants (même celles ressemblant parfois à un inventaire de magasin de jouets !),*

*VU le permis à jour de tous les rennes, et le brevet de pilote de traineau du Père Noël revalidé par l'aérodrome du POLE NORD pour un an,*

*VU la capacité exceptionnelle du Père Noël à passer dans les conduits de cheminées ou à travers les portes par magie,*

*VU les chaussures magiques du Père Noël qui ne font pas de bruit en rentrant dans les maisons,*

*VU que les enfants dormiront tous profondément pour permettre au Père Noël de déposer tous les cadeaux (ceux des enfants mais aussi de tout le monde),*

*VU que M. VILBOIS, Préfet de la Haute-Saône est un super préfet (Arnaud QUINOU, forcément un sous-préfet au top aussi), et que le Commandant de la BA 116 est compréhensive (oui oui c'est une fille, on a de la chance), ils autorisent l'espace aérien en circulation libre aux traineaux, exceptionnellement pour le Père Noël, toute la nuit du 24 au 25 décembre 2022*

*VU que le Colonel de la gendarmerie et M. le Procureur sont aussi sympa, ils ont rangé les radars mobiles (ouf les voitures radar baralisées n'ont encore pas d'ailes pour le moment - fait gaffe Père Noël en 2050 ta tournée va te coûter cher !), le Père Noël aura le droit de voler à la vitesse qu'il veut pour s'assurer de rendre visite à tous les enfants du territoire.*

## ARRETE

**Article 1.** Le Père Noël est autorisé à survoler l'ensemble de la Commune de SAULX.

**Article 2.** Il pourra stationner partout et autant de temps que nécessaire pour décharger tous les cadeaux, il a même le droit d'aller sur la place de l'église...lui !

**Article 3.** L'éclairage public restera éteint de 23h30 à 5h30 pour qu'il ait le temps de faire sa tournée en toute discrétion.

**Article 4.** Les enfants devront continuer à être aussi sages et gentils, et surtout aller se coucher pour ne pas empêcher le Père Noël de passer incognito.

**Article 5.** En l'absence de cheminée, ou si le feu est allumé pour que le Père Noël puisse se réchauffer un peu en passant, le Père Noël est autorisé à passer par les trous des serrures (pas d'inquiétude il est le seul à passer du XXXL au - S en un clin d'œil).

**Article 7.** Miss météo devra penser à arrêter la pluie, et faire un peu de neige pour que le traineau glisse bien.

**Article 8.** Les rennes du Père Noël ne doivent pas inviter leur cousin le cerf qui est dans le parc du Maire au Pôle Nord, vu son poids il ne sait pas voler de toute façon.

**Article 9.** Les gens rassemblés en ce soir de Noël devront être heureux, et profiter de la Fête de Noël.

**Article 10.** Le Maire, le Chef de Gendarmerie, le Préfet, et les parents sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

SAULX, le 23 décembre 2022.

Le Maire, Benjamin GONZALES.



*PS Père Noël, demande spéciale du Maire, et oui il y a des petites lignes : « S'il te plaît Père Noël, au-delà des cadeaux, aurais-tu l'obligeance de répandre un peu de gentillesse, de civisme et de politesse sur les habitants de SAULX qui ont décidé de se disputer ou critiquer en permanence avec leurs voisins, ceux qui calomnient tout le temps la municipalité au lieu de participer ou de se rendre compte de la chance qu'ils ont en regardant comment c'est ailleurs, et Père Noël, s'il te plaît, fait en sorte que le miracle de Noël illumine nos familles de Sautrés qui sont tristes, touchés par la maladie de leurs proches ou endeuillés, et donne leur l'espoir d'un avenir serein, car la Vie est assurément la plus belle chose que nous ayons, la plus précieuse mais à chaque seconde tout peut s'arrêter, sans préavis, donc Père Noël fait la joie en distribuant les cadeaux mais crée le bonheur d'être ensemble ». Merci à toi Père Noël, en échange en tant que Président de la Comcom, je vous autorise une intervention auprès de toutes les familles du Triangle Vert, et vous assure que tous mes collègues Maires seront OK pour que vous puissiez ceurer dans toutes leurs communes. Bonne tournée à toi Père Noël... et si toutefois tu avais un peu trop de billets en surcharge de traineau, n'hésite pas à les déposer à la trésorerie de LUXEUIL-LES-BAINS, Mme GOASDOUVE la chef sera ravie de voir notre 515 passer à 6-7 chiffres avant la virgule, ne t'en fait pas on aura plein d'idées pour en faire bon usage, le conseil des jeunes aussi. Merci...*